

Brignoles, le 05 JAN. 2017

**Communauté de la Provence Verte
Agglomération**

Le Président par intérim

à

Monsieur le Conseiller Communautaire
de la Communauté d'Agglomération
de la Provence Verte

Ref : JPM/CS/LH/MM - janvier 2017 N° 4

Objet : Convocation du Conseil

Monsieur,

Je vous prie d'assister à la séance du Conseil de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte qui aura lieu :

**le vendredi 13 janvier 2017 à 9h30
Hall des expositions à BRIGNOLES**

Ordre du jour :

- Installation du Conseil communautaire
- Election du Président
- Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
- Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre MORIN



NB - En cas d'empêchement :

- *Pour les Communes n'ayant qu'un délégué, solliciter le suppléant ou donner pouvoir à un membre du Conseil communautaire (pouvoir ci-joint)*
- *Pour les autres Communes, donner pouvoir à un conseiller communautaire*

POUVOIR

En application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel un conseiller communautaire empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix, membre du Conseil de Communauté, pouvoir écrit de voter en son nom(*)

Je soussigné(e) :

- M

Donne pouvoir à :

- M

Pour voter en mon nom lors de la séance du Conseil de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte du 13 janvier 2017.

Fait à

Le

Signature

(*) Un même élu ne peut être porteur que d'un seul pouvoir